

174541



Radiologie Numérisée | Echo Doppler
Echographie Obstétricale 3D-4D | Mammographie Numérisée
Sénologie interventionnelle | Scanner multibarrettes
Ponctions guidées (Scanner, Echo) | Ostéodensitométrie
IRM Haut Champ 1.5T

CASABLANCA, LE 19/09/2023

DEVIS

M-22-06-0039-056

N° D230008420 19/09/2023

KABLI

Nom et prénom du patient : **SABRI MOHAMED**

Prise en charge : **MUPRAS (RAM)**

Traitements : **Examen radiologie**
Examen radiologie

Examen radiologie	Nombre	Prix unitaire	Montant
TDM THORACO ABDOMINO PELVIENNI	1	2 800.00	2 800.00
(*) Produits facturés à l'unité			Sous-Total 2 800.00
			Total devis 2 800.00

CASABLANCA, Le 8 septembre 2023

RADIO ANOUAL 111
111 BD ANOUAL
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE TOTALE
Identifiant adhérent : 08811_1966-10-06 MOHAMED
N/REF : 20232510023915
Adhérent : SABRI MOHAMED

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de MOHAMED SABRI.

Nous vous prions de noter que cette prise en charge est valable à concurrence du montant total de* **2400.00 MAD**

Validité de prise en charge : du 08-09-2023 au 08-12-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Center d'affaire Allal Benabdellah, 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage, Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à MOHAMED SABRI.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

 Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IIF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

* Pour information, la part adhérent : **240.00 MAD**



